

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU SE-UNSA

### Les directeurs d'écoles privés de secrétariat administratif !

**> Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA engage une action forte de blocage administratif pour les directeurs d'école.**

Depuis 2006, grâce à l'action du seul SE-UNSA, les directeurs d'école bénéficiaient d'une aide administrative grâce aux contrats aidés.

Depuis un an, l'avenir de cette aide est suspendu à la rigueur budgétaire et à la politique de l'emploi aidé.

Le 4 juillet, l'Inspection Académique nous avait annoncé, malgré une diminution drastique des postes dans l'Aisne, l'implantation de tous ces contrats. Pour les 525 écoles, on passait de 312 contrats à 144.

Le 26 août, après un coup bas du ministère, nous apprenons la suppression pure et simple de tous les recrutements et renouvellements.

Nous sommes bien loin des emplois pérennes revendiqués par le SE-UNSA.

Encore de nouvelles personnes au chômage dans notre département déjà bien touché !

En conséquence, le SE-UNSA appelle chaque directeur d'école à suivre la consigne nationale de blocage des remontées administratives pour le mois de septembre. Le bricolage, ça suffit ! Recentrons-nous sur nos classes et débranchons l'ordinateur !

Le 29 août 2011

Corinne VIBES